

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document de marketing. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. EQT Fund Management S.à r.l. (le « Gestionnaire ») est tenu de préparer et de publier le présent document en vertu du règlement (UE) 1286/2014 du Parlement européen et du Conseil sur les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (le « Règlement »). Le Gestionnaire est tenu d'appliquer la méthodologie prescrite par le Règlement pour préparer le document, y compris pour la détermination de l'Indicateur de Risque Sommaire et le calcul des Scénarios de Performance. Le Gestionnaire estime que la méthodologie prescrite par le Règlement pour la préparation des informations contenues dans ce document et, en particulier, les Scénarios de Performance, est avant tout prévue pour des produits d'investissement packagés de détail plutôt que pour des parts de ce type de fonds. Dans le cas de ce produit spécifique, elle génère des résultats qui, de l'avis du Gestionnaire, pourraient différer de manière significative des résultats de ce fonds et être trompeurs.

### Produit

**Nom** Catégorie TB<sub>EUR-Z</sub> EQT Nexus Fund SICAV – NXTF ELTIF (« **NXTF ELTIF** »)

**Initiateur** EQT Fund Management S.à r.l.

**ISIN** LU3176111881

[www.eqtgroup.com](http://www.eqtgroup.com)

Appelez le +352 26 73 26 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « **CSSF** ») est chargée du contrôle du Gestionnaire en ce qui concerne ce document d'informations clés. NXTF ELTIF est autorisé par la CSSF en vertu du règlement (UE) 2015/760 (le « **Règlement ELTIF** ») et a été notifié en vue de sa commercialisation au Luxembourg et dans d'autres États membres de l'Espace économique européen en vertu des articles 31 et 32 de la directive 2011/61/UE (la « **Directive AIFM** »).

Ce document a été publié le 9 septembre 2025.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### En quoi consiste ce produit ?

#### Type

- Actions de Catégorie TB<sub>EUR-Z</sub> du compartiment NXTF ELTIF d'EQT Nexus Fund SICAV, un fonds commun ouvert organisé comme une société d'investissement à capital variable (SICAV) luxembourgeoise à compartiments multiples. EQT Nexus Fund SICAV a adopté une structure à compartiments multiples composée d'un ou plusieurs compartiments cloisonnés régis par la Partie II de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle qu'amendée (la « **Loi de 2010** »).
- Au lieu de recevoir des dividendes en espèces, l'investisseur qui souscrit des actions de la Catégorie TB<sub>EUR-Z</sub> verra généralement ces montants conservés par NXTF ELTIF à des fins d'investissement ou autres. Ces montants seront ainsi reflétés dans la valeur nette d'inventaire par action desdites actions.
- NXTF ELTIF peut à tout moment être dissous par une résolution d'une assemblée générale des actionnaires, sous réserve du respect des conditions de quorum et de majorité définies dans les statuts de NXTF ELTIF.

#### Objectifs du produit

- NXTF ELTIF cherche à générer des rendements attractifs ajustés au risque et une appréciation du capital à moyen et long terme pour les investisseurs individuels en donnant accès à des investissements dans un portefeuille de fonds communs de placement, de véhicules d'investissement et d'autres dispositifs actuels et futurs du marché privé, qui sont gérés, conseillés et/ou exploités par EQT ou affiliés à EQT (les « **Fonds EQT sous-jacents** ») et diversifiés en termes de stratégie et d'échéances, ainsi qu'en participant avec un ou plusieurs fonds EQT (y compris les Fonds EQT sous-jacents) aux opportunités de co-investissement susceptibles de se présenter de temps à autre.
- NXTF ELTIF cherche à atteindre son objectif d'investissement en investissant, directement ou indirectement, la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs par le biais d'un véhicule agrégateur constitué sous la forme d'une société en commandite spéciale luxembourgeoise, à savoir NXTF Aggregator SCSp, dans le but de détenir indirectement ses investissements. NXTF ELTIF et NXTF Aggregator SCSp peuvent tous deux réaliser des investissements par l'intermédiaire de véhicules de titrisation ou d'autres véhicules d'investissement.

#### Politique d'investissement

- NXTF ELTIF a l'intention d'investir principalement dans des Fonds EQT sous-jacents et des Co-investissements et cherchera à répartir ces actifs entre les différentes stratégies et lignes d'activité d'EQT sur le marché privé (qui peuvent évoluer ou changer au fil du temps).
- Dans un premier temps, le Gestionnaire a l'intention de se concentrer sur les lignes d'activités d'EQT suivantes : EQT Private Equity, EQT Growth, EQT Ventures, EQT Life Sciences, EQT Private Capital Asia et EQT Future. L'allocation des actifs à ces différentes lignes d'activités d'EQT est susceptible d'évoluer. Il est dès lors possible qu'à un moment donné, NXTF ELTIF soit beaucoup plus ou beaucoup moins exposé à certaines lignes d'activités d'EQT qu'à d'autres, voire qu'il n'y soit pas du tout exposé.
- Les dispositions susmentionnées ne constituent que des orientations et des objectifs globaux en matière d'allocation ; la répartition réelle des investissements peut varier à tout moment et peut dépasser ou différer sensiblement de celle indiquée dans le présent document.
- Dans une moindre mesure, NXTF ELTIF investira également dans des titres de créance publics et privés et dans d'autres valeurs mobilières, ainsi que dans des liquidités, afin de générer des revenus, de faciliter le

déploiement des capitaux et de constituer une source potentielle de liquidités (la « **Poche de liquidités** »). NXTF ELTIF est géré activement par le Gestionnaire aux fins de la Directive AIFM et ne donne aux investisseurs aucun pouvoir discrétionnaire sur les investissements réalisés par NXTF ELTIF. NXTF ELTIF peut recourir à des techniques de gestion d'actifs telles que l'effet de levier ou la dette à toutes fins utiles, y compris pour financer tout ou partie du capital nécessaire à un investissement, ou conclure des opérations de couverture afin d'atténuer les risques liés aux fluctuations potentielles des devises et des taux d'intérêt.

- La politique d'investissement de NXTF ELTIF respectera en permanence les limites énoncées dans le Prospectus (tel que défini ci-après) ainsi que les dispositions du Règlement ELTIF.

#### Indice de référence

NXTF ELTIF est géré activement et n'utilisera pas d'indice de référence au sens du règlement (UE) n° 2016/1011.

#### Politique de rachat

Conformément au Règlement ELTIF, les investisseurs ne pourront pas demander le rachat de leurs actions avant la fin de la « **Période de détention minimale** », qui devrait être de 3 mois comme indiqué dans le Prospectus (tel que défini ci-dessous), après quoi les rachats devraient être proposés chaque trimestre à la valeur nette d'inventaire par action du dernier jour civil du trimestre (la « **Date de rachat** »). Le règlement des rachats est généralement effectué dans les 15 jours ouvrables suivant la Date de publication de la VNI applicable. Pour la période trimestrielle concernée, les « **Rachats nets** » (c'est-à-dire le montant de la valeur totale des rachats demandés au cours d'un trimestre civil excédant la valeur totale des souscriptions au cours de ce trimestre civil) sont généralement limités à 3 % de la valeur nette d'inventaire de l'ensemble du fonds (qui comprend NXTF ELTIF et le véhicule agrégateur (collectivement, le « **Fonds** »)). Cette limite peut être ramenée à 1,5 % sur une base temporaire si cela est dans l'intérêt du Fonds.

#### Politique de durabilité

NXTF ELTIF promouvra des caractéristiques environnementales et sociales et, par conséquent, il est destiné à répondre aux critères énoncés à l'article 8 du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (2019/2088) (le « **SFDR** »). NXTF ELTIF ne s'engage pas à investir un pourcentage minimum de ses actifs dans des investissements qualifiés de « durables » (au sens du SFDR).

#### Investisseur de détail cible

Les intermédiaires financiers principaux ou toute autre personne autorisée par le Gestionnaire (en tant que délégué du Conseil d'administration) à souscrire ces actions. Le montant minimum de la souscription initiale sera le plus élevé des deux montants suivants : (i) 10.000 EUR ou (ii) le montant requis en vertu de la législation locale de l'investisseur de détail concerné.

#### Durée

NXTF ELTIF a été créé pour une durée indéterminée. De plus amples informations sur la période de détention recommandée et la politique de rachat du Fonds figurent à la section « Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? » ci-dessous.

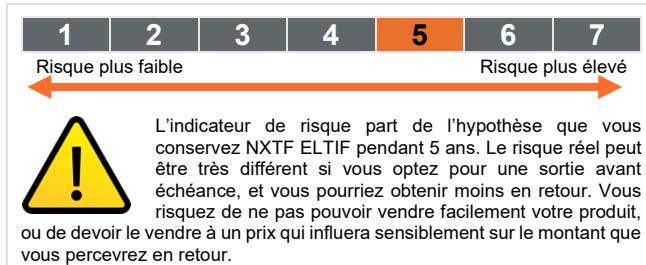
#### Informations pratiques

##### Dépositaire

Le Gestionnaire a nommé Bank of New York Mellon SA/NV, Luxembourg Branch, dont le siège social est actuellement situé au 2-4 Rue Eugene Ruppert, L-2453, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que banque dépositaire et agent payeur de NXTF ELTIF (le « **Dépositaire** »).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de NXTF ELTIF par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que NXTF ELTIF enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de NXTF ELTIF dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne de NXTF ELTIF et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :	<b>5 ans</b>	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement :	<b>10 000 EUR</b>	Si n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>5.050 EUR</b>	<b>3.880 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-49,47 %	-17,24 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>7.490 EUR</b>	<b>11.190 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-25,10 %	2,28 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10.570 EUR</b>	<b>15.650 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	5,66 %	9,37 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>14.370 EUR</b>	<b>19.250 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	43,73 %	13,99 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts de NXTF ELTIF lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2024 et mai 2025.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2019 et janvier 2024.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2025.

### Que se passe-t-il si EQT Fund Management S.à r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investisseur peut subir une perte financière (égale à tout ou partie de ses investissements) suite à la défaillance de NXTF ELTIF. Une telle perte potentielle n'est couverte par aucun système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. Les actifs de NXTF ELTIF sont conservés par le Dépositaire. En cas d'insolvabilité du Gestionnaire, les actifs de NXTF ELTIF conservés par le Dépositaire n'en seront pas affectés. En cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un tiers agissant pour son compte cependant, NXTF ELTIF peut subir une perte financière. Ce risque est toutefois atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs de NXTF ELTIF. Le Dépositaire sera également responsable vis-à-vis de NXTF ELTIF et des investisseurs de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence ou d'un manquement intentionnel à ses obligations (sous réserve de certaines limites).

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend NXTF ELTIF ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. En outre, le Gestionnaire peut, à sa discrétion, vous facturer une commission de souscription initiale pouvant aller jusqu'à 5 % du montant de votre souscription d'actions au profit du Fonds.

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez NXTF ELTIF et de sa performance. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, NXTF ELTIF évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR ont été investis.

Investissement de 10 000 EUR	Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
	<b>Total Coûts</b>	735 EUR	1.936 EUR
	<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	7,4 %	2,6 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,95 % avant déduction des coûts et de 9,37 % après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0 EUR</b>

Nous avons classé EQT Nexus dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau entre moyen et élevé, et il est probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la capacité à vous payer. **Attention au risque de change. NXTF ELTIF est libellé en euros (EUR). Les sommes qui pourraient vous être versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.** Tous les risques ne sont pas repris de manière adéquate dans l'indicateur de risque synthétique (SRI). D'autres facteurs de risque devraient être pris en considération avant d'investir, notamment le risque de concentration, le risque de change, le risque opérationnel, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

NXTF ELTIF ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

<b>Coûts de sortie</b>	<b>5,00 %</b> - En cas de rachat d'actions dans les 18 mois suivant leur émission, leur valeur nette d'inventaire sera réduite de 5 %. Il convient de noter qu'après cette période de 18 mois, le Gestionnaire peut décider d'imposer une Réduction discrétionnaire au titre des rachats (telle que définie dans le Prospectus), pouvant représenter jusqu'à 5 % de la valeur nette d'inventaire des actions rachetées. Dans les autres cas, aucun frais de sortie n'est facturé. Cependant, il se peut que la personne qui vous vend NXTF ELTIF le fasse.	<b>Jusqu'à 500 EUR</b>
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>2,35 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation qui peut tenir compte des investissements non financés effectués par le Fonds et des liquidités qu'il détient.	<b>235 EUR<sup>1</sup></b>
<b>Frais de transaction</b>	<b>0,00 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents de NXTF ELTIF. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	<b>0 EUR</b>
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>	Aucune commission de performance ne s'applique à ce produit. Dans certaines circonstances, des personnes ou des entités investies dans le Fonds ou ses filiales peuvent se voir attribuer des distributions de carried interest liées à certains investissements réalisés par NXTF ELTIF. Les commissions de performance et le carried interest ne peuvent être évalués par rapport à aucune période antérieure <sup>2</sup>	<b>0 EUR</b>

### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

#### Période de détention recommandée : au moins 5 ans

NXTF ELTIF a un horizon d'investissement moyen à long terme et nous recommandons une période de détention d'au moins 5 ans. Il est possible de soumettre une demande de rachat à tout moment après la Période de détention minimale, avec un risque minime pour le profil de performance du PRIIP. En cas de rachat d'actions dans les 18 mois suivant leur émission, leur valeur nette d'inventaire sera réduite de 5 %. Après cette période de 18 mois, le Gestionnaire peut décider d'imposer une Réduction discrétionnaire au titre des rachats (telle que définie dans le Prospectus), pouvant représenter jusqu'à 5 % de la valeur nette d'inventaire des actions rachetées. Les Rachats nets sont généralement limités à 3 % de la valeur nette d'inventaire du Fonds par trimestre civil. Le Gestionnaire peut imposer des conditions de limitation, de report ou d'échelonnement des rachats, quelle qu'en soit l'importance, notamment une modification de la limite trimestrielle de 3 % susmentionnée, sous réserve de la notification de toute modification du programme de rachat aux investisseurs dans les plus brefs délais. En cas de suspension du programme de rachat, le Gestionnaire devra évaluer chaque trimestre si son maintien est dans le meilleur intérêt du Fonds et de ses investisseurs, et s'il doit invoquer la « Procédure relative aux opérations extraordinaires » présentée en détail dans le Prospectus (défini ci-dessous).

#### Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation concernant NXTF ELTIF ou la conduite du Gestionnaire, vous pouvez soumettre une notification de deux manières différentes :

Vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse [investorservices@eqtfunds.com](mailto:investorservices@eqtfunds.com)

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

EQT Fund Management S.à r.l., Attn : Complaints Officer

51A Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg

Téléphone : +352 26 73 26

Toute réclamation concernant la conduite de votre agent de distribution doit être adressée à celui-ci.

#### Autres informations pertinentes

De plus amples informations sur NXTF ELTIF peuvent être obtenues dans le prospectus de NXTF ELTIF (le « **Prospectus** »). Ce document, qui est rédigé en anglais, est disponible gratuitement. Pour l'obtenir, ainsi que d'autres informations, il suffit d'envoyer un courriel à [eqt-fo-fundraising@eqtfunds.com](mailto:eqt-fo-fundraising@eqtfunds.com). Les investisseurs doivent noter que la législation fiscale qui s'applique à NXTF ELTIF peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de leurs investissements dans NXTF ELTIF. Avant de décider d'investir ou non dans NXTF ELTIF, les investisseurs potentiels doivent procéder à leur propre analyse de NXTF ELTIF, y compris des avantages et des risques encourus. Les investisseurs potentiels doivent lire attentivement le Prospectus et le conserver. Les investisseurs potentiels ne doivent toutefois pas assimiler le contenu de ce document ou du Prospectus à un conseil en matière de droit, de comptabilité, de commerce, d'investissement, de complémentaire retraite ou de fiscalité.

**Performances passées :** À la date du présent document, les données sont insuffisantes pour fournir aux investisseurs une indication utile des performances passées. Les informations sur les performances passées pourront être obtenues sur notre site Internet à l'adresse <https://eqtgroup.priips-performance-chart.com/LU3176111881/fr/KID/>.

**Scénarios de performance :** Les informations précédentes sur les scénarios de performance seront mises à jour chaque mois à l'adresse <https://eqtgroup.priips-scenarios.com/LU3176111881/fr/KID/>.

<sup>1</sup> Ce chiffre peut être supérieur ou inférieur en fonction de divers facteurs, et notamment la manière dont le Fonds effectue ses investissements.

<sup>2</sup> Dès lors qu'il s'agit d'un nouveau fonds, il n'y a actuellement pas de données historiques concernant les commissions de performance ou le carried interest. Les chiffres indiqués dans la troisième colonne sont une estimation basée sur le rendement de fonds comparables. Ces chiffres seront mis à jour au moins une fois par an pour refléter les données historiques réelles de NXTF ELTIF à mesure qu'elles seront disponibles ainsi que toute évolution du rendement des fonds comparables pertinents utilisés pour calculer cette estimation le cas échéant.